

Ministère de la Transition écologique et solidaire
Office Français de la Biodiversité

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Catégorie hiérarchique :	A
Intitulé du poste :	Chef de projet « appui technique et prospective » (h/f)
Affectation :	Direction de la Police et du Permis de Chasser (DPPC)/Service Prévention, appui et prospective
Positionnement hiérarchique :	Sous la responsabilité du chef de Service Prévention, appui et prospective
Résidence administrative :	Vincennes (94)
Conditions d'emploi :	Emploi permanent à pourvoir à temps complet par un fonctionnaire exclusivement ou par un agent titulaire d'un CDI régi par le quasi-statut de certains établissements de l'environnement

DESCRIPTION DES FONCTIONS

Contexte :

Au 1^{er} janvier 2020, l'Agence française pour la biodiversité et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage deviendront l'Office français de la biodiversité, établissement public créé par disposition législative. Il sera composé de près de 2 800 agents répartis sur l'ensemble du territoire français en métropole et en outre-mer.

Les missions confiées à ce nouvel établissement ont pour objectif général la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion de l'eau.

Dans le cadre de la création du futur établissement, l'agent recruté à vocation à rejoindre le service « Prévention, appui et prospective » de la Direction de la Police et du Permis de Chasser (DPPC). Les missions pourront évoluer dans le cadre du travail de préfiguration en cours.

La direction de la police et du permis de chasser est à la fois une direction centrale et une direction opérationnelle. Elle doit donc, d'une part, assurer au niveau national un rôle de conception, de pilotage, d'animation, d'appui aux services territoriaux, ainsi que d'évaluation de l'activité de police, qu'elle soit administrative ou judiciaire. Elle doit également, d'autre part, assurer des missions opérationnelles en renfort des services territoriaux ou en pilotage direct lorsque les enjeux, la nécessité de coordination ou de réactivité l'exigent, ainsi que l'examen du permis de chasser.

L'essentiel de l'activité du service « prévention, appui et prospective » se situe en amont de l'acte réglementaire. Il poursuit quatre objectifs principaux :

1. Identifier, évaluer et prioriser les enjeux écologiques et sanitaires susceptibles de faire l'objet d'une réglementation et d'un contrôle ;
2. Faire en sorte que la phase de préparation des actes réglementaires soit également une phase de sensibilisation et de prévention des atteintes à l'eau et à la biodiversité ;
3. Contribuer à ce que les actes réglementaires, qu'ils soient individuels ou collectifs, puissent faire ensuite l'objet d'un contrôle pertinent et efficace ;
4. Créer des méthodes, des outils (référentiels et guides techniques), des formations et des notes d'enjeux.

Le service pilote et coordonne l'ensemble des activités d'appui technique à la police administrative des services territoriaux ou nationaux qui lui rendent compte régulièrement.

A ce titre :

- Il pilote et anime les réseaux de référents thématiques afin de produire des instructions, retours d'expériences et doctrines pour l'établissement en lien avec ses partenaires ;
- Dans une logique de subsidiarité, il apporte son concours à la production d'avis techniques par les services opérationnels par des aides et des conseils. Dans certains cas, il peut être amené à produire lui-même les avis techniques quand le niveau d'expertise l'exige et/ou pour des dossiers stratégiques à enjeux national ou international.

Le service est également chargé de procéder à une analyse qualitative du résultat des actions de police, en fonction des enjeux prioritaires qu'il avait au préalable identifiés.

Pour le compte de l'établissement, il pilote la feuille de route ERC pour faciliter la mise en œuvre de cette séquence tant en interne OFB qu'en externe auprès des acteurs.

Description du poste :

Mission :

- Apporter une expertise ou aide à l'expertise de projets de niveau national, voire international, en matière de police de l'environnement en lien avec les services territoriaux de l'établissement ou les services de l'Etat concernés (CGEDD, DREAL, DDT-M)
- Participer au pilotage et au ciblage de l'activité de police en caractérisant les enjeux écologiques par la mise à disposition des connaissances et expertises relatives aux milieux et espèces (aquatique, terrestre et marin)
- Contribuer au pilotage et à la coordination de l'activité d'appui technique à la police administrative des services territoriaux ou nationaux de l'établissement
- Participer au transfert des solutions techniques (connaissances, méthodes, outils) proposées par les services de recherche, en direction des services territoriaux de l'OFB ou des partenaires, afin d'optimiser la mise en œuvre opérationnelle de la séquence « éviter, réduire, compenser »
- Proposer et participer à des formations, en interne et à l'externe, en direction des partenaires institutionnels, opérationnels et scientifiques.

Activités principales :

Expertise/ingénierie :

- Produire des notes d'enjeux et de positionnement permettant de définir une stratégie en matière de police et de contrôle sur les thématiques le concernant ;
- Conduire des missions d'expertise et d'appui technique (avis techniques notamment) auprès des services territoriaux de l'OFB dans les différents groupes de travail nationaux relatifs à la préservation des espèces, des habitats et des continuités écologiques et plus particulièrement spécifiques à la réalisation de grands aménagements ;
- Contribuer, en lien avec le chef de service, à l'appui technique auprès de la DEB pour l'élaboration de la réglementation en matière d'évitement, de réduction et d'espèces protégées ;
- Compensation écologique : suivi de groupes de travail nationaux relatifs à la préservation des espèces, des habitats et des continuités écologiques et notamment du GT national sur le dimensionnement de la compensation en lien avec le référent compensation du service ;
- Représenter l'Etablissement lors de réunions (comités de pilotage, ...) avec les partenaires (autres services de l'état, collectivités territoriales, EPST, bureaux d'études, ...), séminaires, colloques.

Transfert opérationnel et valorisation :

- Assurer l'interface entre les solutions techniques développées par la direction de la recherche, de l'expertise et des données et les partenaires opérationnels et piloter des travaux de prospective opérationnelle pour proposer une aide à la décision et un positionnement stratégique de l'Etablissement en matière de police ;
- Veille technique, scientifique et méthodologique sur « l'état de l'art » des connaissances, solutions techniques, pour préserver la biodiversité ;
- Capitaliser les retours d'expériences et valoriser les solutions techniques destinées à optimiser la mise en œuvre opérationnelle de la séquence ERC ;
- Participer au développement des méthodes et outils police (Pat-Biodiv, Centre national de ressources ERC notamment) ;
- Participer à la diffusion des outils et méthodes produites: présentations orales devant des publics variés, rédaction de rapports, de guides techniques à portée nationale, articles scientifiques, centre de ressources national ERC, organisation de séminaires, etc. ;
- Co-piloter et co-animer avec le Chef de Projet « Prévention, outils et référentiels techniques » le réseau des référents régionaux "Aménagements, infrastructures et travaux en milieux aquatiques et humides" (GIL).

Formation :

- Concevoir, piloter et déployer des formations pour consolider et démultiplier, au sein des services territoriaux de l'OFB, les compétences en expertise relative à la séquence ERC ou à la compensation des atteintes à la biodiversité ainsi qu'à destination des services de l'Etat, opérateurs, maîtres d'ouvrages, bureaux d'études ;

- Apporter son savoir-faire et ses connaissances pour développer des supports de formation dans le domaine de la continuité écologique, d'espèces protégées.

RELATIONS LIÉES AU POSTE

Relations internes :

- Tous services ;
- Relations privilégiées avec les unités territoriales de l'OFB pour la conduite des missions d'appui technique, etc.

Relations externes :

- Administrations centrales (CGDD, DEB, DGPR, DGEC, DPMA, DAM) ;
- Opérateurs partenaires (Agences de l'eau, FNPF, têtes de réseaux nationaux d'acteurs) ;
- Aménageurs publics et privés ;
- Usagers et associations ;
- Membres de divers groupes nationaux ou groupes de travail.

PROFIL RECHERCHÉ

- Niveau : Doctorat, master 2 ;
- Expérience confirmée ;
- Expérience souhaitée en lien avec la compensation écologique ;
- Expérience appréciée dans un centre de recherche (université, CNRS, INRA, IRSTEA,...) et/ou dans une administration.

COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES

Connaissances :

- Réglementation (code de l'environnement) ;
- Bonne connaissance des acteurs et de l'organisation institutionnelle de la sphère environnementale ;
- Expertise et expérience avérées en matière d'instruction des projets soumis à autorisation environnementale unique ou déclaration « loi sur l'eau » (avis techniques) ;
- Connaissance des enjeux attachés à la préservation et à la restauration des milieux naturels, séquence ERC, etc. ;
- Ecologie ;
- Méthodes et outils de la prospective opérationnelle.

Savoir-faire opérationnel :

- Très bonne capacité rédactionnelle et de synthèse ;
- Maîtriser les outils informatiques ;
- Maîtriser les outils relatifs à la gestion de projet.

Savoir-être professionnel :

- Travail en équipe ;
- Prise d'initiative ;
- Autonomie ;
- Qualités relationnelles ;
- Curiosité.

DÉPOSER UNE CANDIDATURE

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) par courriel sous la référence **DPPC/SPAP/CPAPPUI/F** à recrutement@ofbiodiversite.fr

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **10 octobre 2019**